

**Province de Québec**  
**Municipalité Notre Dame de Montauban**  
**MRC de Mékinac**

À une session régulière du conseil tenue le 6<sup>ème</sup> jour de décembre 2016 à 19h30 au lieu ordinaire des réunions et où étaient présents Mesdames Diane Morasse Léveillé, Isabelle Denis, Messieurs Yves Pagé, Gérald Delisle et Jean-Louis Martel. Sous la présidence du maire Monsieur Jean-Guy Lavoie. Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Benoit Caouette, directeur-général-adjoint, secrétaire-trésorier-adjoint est aussi présent.

**RÉSOLUTION # 2016-12-183 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Mot de Bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 01<sup>er</sup> novembre 2016.
4. Adoption & paiement des comptes.
5. Correspondance.
6. Calendrier des séances ordinaires pour l'année 2017
7. Acceptation de l'offre de financement vs règlement #333
8. Concordance vs règlement # 333
9. Autres sujets : A)  
B)  
C)
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée.

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par la conseillère Diane Morasse Léveillé que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**RÉSOLUTION # 2016-12-184 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2016**

Il est proposé par le conseiller Yves Pagé, appuyé par le conseiller Jean Louis Martel que le procès-verbal du 1 novembre 2016 soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**RESOLUTION # 2016-12-185 ADOPTION & PAIEMENT DES COMPTES**

26612	Alimentation Notre Dame	Essence	137.72	\$
26613	Centre Sportif J.P.	Subvention	2 000.00	\$
26614	Télé Recharge	Frais poste	2 874.38	\$
26615	MicroGest Informatique	remplace chèque #26487	326.15	\$
26616	La Bouffe des Chutes	S.I.S.E.M.	97.19	\$
26617	Alimentation Notre Dame	Essence	258.05	\$
26618	Union-Vie	Ass. Collective nov.	1 498.17	\$
26619	Canadien National	Passage niveau	831.00	\$
26620	Ursule Arcand	Concierge centre	260.00	\$
26621	Matrec	Transport conteneur	264.44	\$
26622	Bell Express Vu	T.V.	93.87	\$
26623	Groupe Pages Jaunes	Annuaire	120.15	\$
26624	Télu	Bureau, ect.	383.97	\$
26625	Hydro Québec	Lumières de rues, ect.	390.15	\$
26626	Annie Gauthier	Dernier versement	1 140.00	\$
26627	Denise Villemure	Déplacement biblio	79.22	\$
26628	Tournois Prov. Hockey	Commandite	185.00	\$
26629	O.M.H. Notre Dame	4e versement	8 086.25	\$
26630	Fondation Foyer Ste-Th.	Don	250.00	\$
26631	Alimentation Notre Dame	Essence	124.27	\$
26632	Ministre Revenu Qc	Contr. Employeur	55.19	\$
26633	Alimentation Notre Dame	Essence	218.33	\$
26634	Petite Caisse	Frais poste	175.75	\$
26635	Centre Sportif J.P.	Subvention	8 000.00	\$
26636	Denise Villemure	Biblio	39.99	\$
26637	Aréo-Feu	Incendie	137.97	\$
26638	Bell Express Vu	T.V.	96.68	\$
26639	CRSBP Centre Qc, Lanau.	Fourniture Biblio	53.74	\$
26640	Groupe Environex	Analyse d'eau	372.87	\$
26641	Bionest	Fosses	400.21	\$
26642	Jean-René Bourré	Camion & concassé	46 995.79	\$
26643	Réal Bourré	Camion	7 210.08	\$
26644	Canadien National	Bris équip. Accident	1 331.87	\$
26645	Groupe CLR	Padget	280.66	\$
26646	Conception Josée Bédard	Site internet	3 736.69	\$
26647	Désaulniers, Gélinas...	Comptables	19 315.80	\$
26648	D.H. Électronique	Entretien Loisirs	91.96	\$
26649	Ébenisterie Montauban	Parc & aqueduc Montauban	390.92	\$
26650	Éduc Expert	Formation	11 003.11	\$
26651	Excavation Montauban	Camion & bull	30 419.80	\$
26652	Groupe CCL	Incendie	63.24	\$
26653	Garage Claude Lamarre	Camion TPI	23.00	\$
26654	Graymont Portneuf	Concassé	20 172.94	\$
26655	Hydro Québec	Caserne & Coop	3 997.95	\$
26656	Isotech Instrumentation	Incendie	217.88	\$
26657	JDS Multiservices	Coop	2 880.54	\$
26658	Kalitec Signalisation	Pancartes rues	2 047.70	\$
26659	Normand Martel	Loc. Machinerie	1 161.25	\$
26660	MicroGest Informatique	Soutien & fourniture bur.	313.16	\$
26661	MRC Mékinac	Fosses & contrat logiciel	37 714.76	\$
26662	Municipalité Ste-Thècle	Incendie	374.52	\$
26663	Perro Libraire	Projet biblio	133.69	\$
26664	annuler	remplacer par #26669		

26665	RRGMR de Portneuf	Quote part boues	518.71	\$
26666	Sovonnerie B.L. (1988)	Article Nettoyage	549.14	\$
26667	Services Tech. Incendies	Incendie	16.96	\$
26668	Services Matrec	Conteneur	103.48	\$
26669	Protection Incendie CFS	Recharge extincteur	68.07	\$
26670	S.C.A. St-Ubalde	Voirie	474.21	\$
26671	Somavrac C.C.	Calcium	7 621.76	\$
26672	Télus Mobilité	Cellulaires	254.24	\$
26673	Télus	Feu	70.23	\$
26674	Toitures T.D.G. inc	Toit 505 & 412	6 242.93	\$
26675	Transport Alain Carrier	Niveleuse & camion	13 764.44	\$
26676	Xérox Canada Ltée	Location photocop. & fax	2 516.45	\$
26677	Chambre de Commerce Mék.	Gala reconnaissance	482.90	\$
26678	Groupe Pages Jaunes	Annuaire	120.15	\$
26679	J.R. Bourré & Réal Bourre	1er versement neige	42 851.19	\$
26680	Michel Dionne	1er vers. Stationnement	5 214.25	\$
26681	Lucien L. Lambert	1er vers. Stationnement	297.42	\$
26682	Municipalité L.-a-S.	Entraide	287.93	\$
26683	Municipalité Ste-Thècle	Entraide	865.26	\$
26684	MRC Mékinac	Fibre optique & tél. IP	2 760.00	\$
26685	Paul Arcand	Éco-Centre	1 222.50	\$
39734	Revenu Québec	contr. Employeur sept	7 258.90	\$
87227	Revenu Québec	Contr. Employeur oct	6 797.39	\$
27596	Revenu Canada	Contr. Empl. Août & sept	5 988.02	\$
26686	Chambre de Commerce Mék.	Coup de cour	114.98	\$
26687	Boivin & Gauvin	Acc. Incendie	942.51	\$
26688	Groupe CCL	Fourn. Bureau	137.09	\$
26689	Garage Claude Lamarre	Dakota	150.85	\$
26690	La Pérade Chrysler	Dodge RAM	545.98	\$
26691	SNC-Lavalin	Réservoir MTB	5 748.75	\$
	Dépôts salaires	du 29 oct au 26 nov 16	29 181.20	\$
			361 995.91	\$

Il est proposé par le conseiller Gerald Delisle, appuyé par le conseiller Yves Pagé que les comptes soient adoptés et payés au montant de \$361 995.91.

#### ADOPTÉ UNANIMEMENT

#### CORRESPONDANCE

- **Lettre de Marjolaine Morasse** : en date du 5 décembre 2016 un document afin d'obtenir de l'information sur diverses interrogations sur l'aréna.
- **Périscope** : invitation à la population pour une rencontre le 16 décembre 2016 du Curateur public du Québec et la protection des personnes inaptes à 19h00 au centre communautaire 477 avenue des Loisirs.
- **Pur Safran** : une lettre en date du 27 novembre 2016 qui remercie chaleureusement la municipalité d'avoir sélectionné leur entreprise comme coup de cœur 2016.

- **Neksys inc:** soumission concernant la fourniture d'un nouveau système de contrôle pour le secteur Notre Dame .  
( voir résolution #2016-12-187)
- **Maison des familles de Mékinac** : Lettre en date du 23 novembre 2016, demandant un aide financière dans le cadre du projet Boîte à cadeaux dans mékinac. Il y a un montant de 35\$ au budget  
(voir résolution #2106-12-188)
- **Lettre Hugo Gauthier Perron** : avise le directeur incendie qu'il quitte ses fonctions de pompier au sein du service de sécurité incendie pour des raisons personnels  
(Voir résolution #2016-12-189)
- **Environnex** : analyse d'eau pour le secteur Notre Dame et Montauban est de bonne qualité.
- **Lettre du Ministre des Transports** : une lettre en date du 24 octobre 2016, nous informant, qu'il nous accorde un aide financière dans le cadre du programme amélioration du réseau routier municipal au montant de 15000.00\$

Une lettre en date du 10 novembre 2016, nous informant, qu'il nous accorde un aide financière dans le cadre du programme amélioration du réseau routier municipal au montant de 20000.00\$

- **Lettre de servitech inc** : lettre du 11 novembre 2016 qui a fait l'examen de l'état du rôle d'évaluation dont l'équilibrage est facultatif et nous recommande la reconduction du rôle pour 2018-2019 et 2020.  
(voir résolution #2016-12-190)
- **Lettre du Ministère des Transports** : une lettre en date du 1 novembre 2016, qui nous informe que qu'il accorde à notre municipalité une aide financière de 3324.\$ en remboursement des travaux entretien de la signalisation aux passages à niveau pour 2016.
- **Société mutuelle de prévention inc** : offre de service afin de faire l'inspection de plusieurs édifices municipaux pour la localisation des flocages et calorifuges que nous sommes obligé de faire pour 2017.  
(voir résolution #2016-12-191)
- **Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf**: lettre du 3 novembre 2016 pour faire suite à notre résolution du 9 aout 2016 leur demandant de faire la cueillette des ordures à chaque semaine dans la période estival aux intersections des secteurs de villégiature. La réponse est négative et si on veut le faire nous allons devoir payer en surplus
- **Les du Ministère de la Culture** : lettre du 31 octobre 2016 nous demandant notre collaboration afin de soutenir les efforts du gouvernement visant à renforcer le visage français du Québec.  
Lettre du 3 novembre, afin de solliciter notre collaboration à l'égard de la protection t et de la mise en valeur de notre patrimoine culturel

- **Maison des familles de Mékinac** : demande la salle des loisirs de Montauban gratuitement pour une série de 6 ateliers de rencontre débutant le 15 décembre 2016 de 9h30 à 11h00  
(voir résolution 2016-12-192)
- Corporation transport adapté Mékinac : lettre en date du 4 novembre 2016, nous confirme notre cotisation au service de transport adapté pour 2017 au montant 2221.00\$ et demande une résolution du conseil pour la légalité du service.  
(voir résolution 2016-12-193)
- La sécurité publique du Québec : une lettre en date du 3 novembre 2016, nous informant que pour faire nos prévisions budgétaires pour l'année 2017 concernant la facturation des services policiers de la Sûreté du Québec est estimé à 92 866.00\$
- Commission scolaire de l'Énergie : lettre en date du 9 novembre 2016, nous fait parvenir le plan triennal de répartition et des destination des immeubles pour 2017-2018 à 2019-2020.
- Coop multiservices Montauban : lettre en date du 30 novembre 2016, nous soumettant une proposition de facturation pour le reste de l'année ainsi une proposition de résolution afin que les sommes qui seront facturés à Desjardins, cette année et les années prochaines par la Municipalité soient remises à la Coop.  
(voir résolution 2016-12-194)

Lettre en date du 30 novembre 2016, demande à la municipalité la permission Pour installer une boîte postale à l'intérieur du bâtiment afin d'assurer la Confidentialité du courrier transmis à la coop et que cesse cette intrusion dans les Affaires internes de la Coopérative.  
(voir résolution 2016-12-195)

#### **RÉSOLUTION # 2016-12-186 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par le conseiller Yves Pagé que la correspondance soit déposée tel que lue.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

#### **RÉSOLUTION #2016-12-187 ACCEPTATION SOUMISSION DE NEKSYS INC FOURNITURE POUR L'AQUEDUC NOTRE DAME**

CONSIDÉRANT que le panneau de contrôle des pompes pour le réseau d'aqueduc Notre Dame est rendu hors d'usage et fonctionne seulement manuel;

CONSIDÉRANT que nous voulions avoir le même système à nos deux réseaux aqueduc;

Il est proposé par Mme Diane Morasse Léveillé appuyé par le conseiller Yves Pagé que ce conseil accepte la soumission de Neksys inc. pour un montant de 18570.00\$ plus taxes.

Que la municipalité c'est assurer que c'est le même système qui sera installé au printemps dans le réseau de Montauban en même temps que les réservoirs.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

### **RÉSOLUTION #2016-12-188 AIDE FINANCIÈRE BOITE À CADEAUX**

CONSIDÉRANT que la municipalité fait partie de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT que nous avons prévu un montant de 35.00\$ à notre budget pour la boîte à cadeau;

Il est proposé par le conseiller Jean Louis Martel appuyé par le conseiller Gérald Delisle que ce conseil autorise le directeur général à verser un montant de \$35.00 à la Maison de la famille pour le projet de boîte à cadeaux.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

### **RÉSOLUTION #2016-12-189 ACCEPTATION DÉMISSION HUGO GAUTHIER PERRON COMME POMPIER VOLONTAIRE**

CONSIDÉRANT que M. Perron a envoyé une lettre au directeur incendie lui annonçant sa démission comme pompier volontaire;

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle appuyé par la conseillère Diane Morasse Léveillé que ce conseil accepte la démission de M. Perron comme pompier.

Que ce conseil adresse des remerciements à M. Perron pour tous les services rendus au sein des pompiers;

ADOPTÉ UNANIMEMENT

### **RÉSOLUTION #2016-12-190 CONFIRMATION DE RECONDUCTION DU RÔLE D'ÉVALUATION POUR 2018-2019 ET 2020**

CONSIDÉRANT que la firme Servitech inc a fait l'examen de l'état du rôle d'évaluation dont l'équilibration est facultative;

CONSIDÉRANT que cette analyse démontre que la médiane globale se situe à 94% ce qui est considéré comme acceptable, et ce, même si la concentration des évaluations est un peu faible;

CONSIDÉRANT que la firme nous recommande une reconduction du rôle d'évaluation pour le prochain cycle triennal 2018-2019-2020;

Il est proposé par le conseiller Jean Louis Martel appuyé par la conseillère Diane Morasse Léveillée que ce conseil accepte de reconduire le rôle pour le prochain cycle triennal 2018-2019-2020.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

### **RÉSOLUTION #2016-12-191 ENTENTE DE SERVICE VS SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION VS LOCALISATION DES FLOCAGES ET CALORIFUGES**

CONSIDÉRANT que la municipalité doit respecter les nouvelles dispositions réglementaires concernant la gestion sécuritaire de l'amiante;

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle appuyé par le conseiller Yves Pagé que ce conseil accepte la proposition de la société mutuelle de prévention au montant forfaitaire de 1020.00\$ plus taxes applicables pour la réalisation du mandat.

Que ce mandat sont la localisation des flocages et des calorifuges dans les 6 bâtiments de l'organisation et la vérification de l'intégrité de ces derniers;

Que les données recueillies lors de l'inspection des lieux seront transférées dans un registre;

Que les bâtiments sont :

- Hôtel de ville 555 avenue des loisirs
- Centre sportif 505 avenue des loisirs
- Maison des jeunes 515 avenue des loisirs
- Centre municipal 477 avenue des loisirs
- Ancienne caisse populaire : 412 rue principale
- Salle des loisirs : 411 rue Garneau

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION #2016-12-192 PRÊT DE LA SALLE DES LOISIRS MONTAUBAN GRATUITEMENT MAISON DES FAMILLES DE MÉKINAC**

CONSIDÉRANT que la Maison des Familles de Mékinac désire organiser une série d'atelier de 6 rencontres qui ont pour objectif de permettre aux parents d'enrichir leurs compétences parentales, de s'informer sur divers sujet : (développement, santé, sécurité et comportement), d'accroître leur estime de soi, de faire la connaissance d'autres parents et de favoriser l'entraide;

Il est proposé par le conseiller Jean Louis Martel appuyé par le conseiller Yves Pagé que ce conseil prête gratuitement la salle des loisirs à la Maison des Familles de Mékinac pour réaliser une série de 6 ateliers débutant le 15 décembre prochain de 09h30 à 11h00.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION #2016-12-193 ADOPTION DU BUDGET DE LA CORPORATION TRANSPORT ADAPTÉ MÉKINAC**

CONSIDÉRANT que la municipalité mandate la Corporation Transport Adapté Mékinac pour organiser un service de transport adapté sur son territoire pour 2017;

CONSIDÉRANT que les prévision budgétaires 2017 de la Corporation de Transport Adapté Mékinac au montant de 157 728\$

CONSIDÉRANT que la part de la municipalité de Notre Dame de Montauban est de 2221.00\$ pour 2017;

IL est proposé par le conseiller Gérald Delisle appuyé par la conseillère Diane Morasse Léveillé que ce conseil approuve le budget de la corporation du Transport Adapté de Mékinac au montant de 157 728\$ et que le conseil autorise le paiement de 2221.00\$ pour la part de la municipalité pour 2017.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION #2016-12-194 RÉPONSE COOPÉRATIVE MULTISERVICES  
MONTAUBAN VS LOYER GUICHET AUTOMATIQUE**

CONSIDÉRANT que la municipalité est le propriétaire depuis mai 2016 comme vous le mentionner dans votre lettre;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a aucune résolution qui a été prise dans le passé pour que le loyer soit remis à la Coop ;

CONSIDÉRANT que la municipalité à verser un montant d'argent à la coop lors de la signature du contrat ;

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle appuyé par le conseiller Jean Louis Martel que ce conseil avise la Coopérative que la Municipalité gardera le loyer qui sera facturé à la Caisse Populaire de l'Ouest de Portneuf pour 2017 et les années suivantes.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION #2016-12-195 RÉPONSE VS COURRIER DE LA  
COOPÉRATION MULTISERVICES MONTAUBAN**

Il est proposé par la conseillère Diane Morasse Léveillé appuyé par le conseiller Yves Page que ce conseil avise le comité de la Coopérative Multiservices Montauban que leur demande d'installer une boîte postale à l'intérieur du bâtiment a été refusé.

Que la coopérative fasse la même chose que les autres organismes sur le territoire de la municipalité, c'est-à-dire de faire suivre leur courrier à un adresse d'un des membres du comité;

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION #2016-12-196 CALENDRIER DES SESSIONS 2017**

CONSIDÉRANT que la municipalité doit adopté un calendrier des sessions régulières pour 2017;

Il est proposé par la conseillère Isabelle Denis, appuyé par la conseillère Diane Morasse Léveillé que ce conseil dépose le calendrier des sessions pour 2017 comme suit :

Mardi 17 janvier , mardi 7 février, mardi 14 mars, mardi 4 avril, mardi 2 mai, mardi 6 juin, mardi 4 juillet, mardi 15 août, mardi 12 septembre, mardi 3 octobre, mardi 14 novembre et mardi 5 décembre.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION # 2016-12-197 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE FINANCEMENT  
VS RÈGLEMENT #333**

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Martel, appuyé par le conseiller Gérald Delisle

QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban accepte l'offre qui lui est faite de Caisse Desjardins de L'Ouest de Portneuf pour son emprunt par billets en date du 13 décembre 2016 au montant de 785 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt



numéros 333. Ce billet est émis au prix de 100.00\$ CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

69 500 \$	2.34 %	13 décembre 2017
71 400 \$	2.34 %	13 décembre 2018
73 100 \$	2.34 %	13 décembre 2019
75 300 \$	2.34 %	13 décembre 2020
495 700 \$	2.34%	13 décembre 2021

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**RÉSOLUTION # 2016-12-198 CONCORDANCE VS RÈGLEMENT #333**

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué en regard de celui-ci, la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban souhaite emprunter par billet un montant total de 785 000 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
333	578 758 \$
333	206 242 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER GÉRALD DELISLE, APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JEAN-LOUIS MARTEL ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 785 000 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 333 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire M. Jean-Guy Lavoie et le secrétaire-trésorier Mme Manon Frenette

QUE les billets soient datés du 13 décembre 2016;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

<b>2017</b>	<b>69 500 \$</b>
<b>2018</b>	<b>71 400 \$</b>
<b>2019</b>	<b>73 100 \$</b>
<b>2020</b>	<b>75 300 \$</b>

<b>2021</b>	<b>77 200 \$ (à payer en 2021)</b>
<b>2021</b>	<b>418 500 \$ (à renouveler)</b>

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 13 décembre 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 333, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**RÉSOLUTION #2106-12-199 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par la conseillère Isabelle Denis appuyé par le conseiller Gérald Delisle que ce conseil lève l'assemblée à 21h20.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

---

Jean Guy Lavoie, Maire

---

Benoit Caouette, directeur général adjoint